

## PRIX PLAFOND ET MONTANTS DE PRESTATIONS DE SERVICE

Les montants des prestations de service sont affichés à titre indicatif. Les calculs des subventions sont réalisés par le système d'information de la Cnaf sur la base des prix plafond et des taux de PS

### PRESTATION DE SERVICE UNIQUE (EAJE)

#### ACCUEIL DES ENFANTS DE 0 A 5 ANS

	Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service
♦ Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, fournissant les couches et les repas	9,71 €/h	66%	6,41 €/h
♦ Eaje avec un taux de facturation inférieur ou égal à 107%, ne fournissant pas les couches ou les repas	8,98 €/h	66%	5,93 €/h
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, fournissant les couches et les repas	8,98 €/h	66%	5,93 €/h
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 107% et inférieur ou égal à 117%, ne fournissant pas les couches ou les repas	8,31 €/h	66%	5,48 €/h
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% fournissant les couches et les repas	8,31 €/h	66%	5,48 €/h
♦ Eaje avec un taux de facturation supérieur à 117% ne fournissant pas les couches ou les repas	7,99 €/h	66%	5,27 €/h

### SEUILS D'EXCLUSION DU BÉNÉFICE DE LA PRESTATION DE SERVICE UNIQUE

(Circulaire CNAF n° 61 du 20 décembre 1995)

	Prix moyen horaire 2022	Seuil d'exclusion
♦ Accueil du jeune enfant	11,32 €/h réalisée	16,99 €/h réalisée

### PLANCHER ET PLAFOND DE RESSOURCES POUR LE CALCUL DES PARTICIPATIONS FAMILIALES

	Métropole et Dom	Mayotte
♦ Plancher de ressources	754,16 €/mois	377,09 €/mois
♦ Plafond de ressources	6 000,00 €/mois	6 000,00 €/mois

### BONUS INCLUSION HANDICAP (EAJE)

% enfants porteurs de handicap, reconnu ou en cours de détection	Prix de revient plafond par place	Taux de financement des places concernées
>= 7,5%	20 822,00 €	45%
>= 5% et < 7,5%	= 8 329 € + (% enfants Aeeh x 166 576 €)	30%
< 5%	16 658,00 €	15%
<b>Montant plafond de bonus par place</b>		
	1 353,00 €	

### BONUS MIXITE SOCIALE (EAJE)

	Seuil de Participations familiales moyennes / Heure facturée
Tranche 1 : 2 100€ / place	<= 0,84 €/h facturée
Tranche 2 : 800€ / place	<= 1,11 €/h facturée
Tranche 3 : 300€ / place	<= 1,41 €/h facturée

### BONUS TERRITOIRE CTG

#### FINANCEMENT FORFAITAIRE PAR AN

EAJE	Groupes	Bonus offre nouvelle	Plancher offre existante
Quartier Politique de la Ville ou Zone de Revitalisation Rurale	bonus territoire, groupe 9	3 600 €/place	1 700 €/place
Potentiel financier/hab <=700€, Médiane niveau de vie <=19 300 €	bonus territoire, groupe 8	3 300 €/place	1 400 €/place
Potentiel financier/hab <=700€, Médiane niveau de vie >19 300 €	bonus territoire, groupe 7	3 000 €/place	1 150 €/place
Potentiel financier/hab <=900€, Médiane niveau de vie <=19 600 €	bonus territoire, groupe 6	2 900 €/place	1 100 €/place
Potentiel financier/hab <=900€, Médiane niveau de vie >19 600 €	bonus territoire, groupe 5	2 800 €/place	950 €/place
Potentiel financier/hab <=1200€, Médiane niveau de vie <=20 300 €	bonus territoire, groupe 4	2 750 €/place	900 €/place
Potentiel financier/hab <=1 200€, Médiane niveau de vie >20 300 €	bonus territoire, groupe 3	2 700 €/place	800 €/place
Potentiel financier/hab >1200€, Médiane niveau de vie <=21 300 €	bonus territoire, groupe 2	2 650 €/place	750 €/place
Potentiel financier/hab >1200€, Médiane niveau de vie >21 300 €	bonus territoire, groupe 1	2 600 €/place	400 €/place
Contrat territorial réservataire employeur		2 800 €/place	1 400 €/place

## AIDES A L'INVESTISSEMENT

### Plan d'investissement pour les structures petite enfance

	Eaje PSU	MC Paje/Mam
Socle de base	8 000 €/place	7 400 €/place
Majoration "gros œuvre"	2 000 €/place	1 000 €/place
Majoration "développement durable"	2 000 €/place	700 €/place
Majoration "rattrapage territorial" liée au taux de couverture en mode d'accueil	3 500 €/place	1 800 €/place
	si < à 58%	
Majoration "potentiel financier" modulée selon le potentiel financier par habitant		
Tranche 1 (0 € à 449,99 €)	7 000 €/place	6 100 €/place
Tranche 2 (450 € à 699,99 €)	7 000 €/place	3 000 €/place
QPV –ZRR –Crèches AVIP	7 000 €/place	
Tranche 3 (700 € à 899,99 €)	6 000 €/place	2 400 €/place
Tranche 4 (900 € à 1200 €)	4 000 €/place	500 €/place

### Fonds de modernisation des Eaje (Fme)

Plafond du Fme *	4 800 €/place rénovée dans la limite de 80% des dépenses
------------------	--

\* plafond 2022 pour les décisions prises jusqu'au 30/06/2023, plafond 2023 pour les décisions prises à compter du 1er juillet 2023

### Prime d'installation des assistantes maternelles (à compter du 1er juillet 2023)

Montant de la prime, quel que soit le territoire	1 200 €
--	---------

\* plafond 2022 pour les débuts d'activité jusqu'au 30/06/2023, plafond 2023 pour les débuts d'activité à compter du 1er juillet 2023

## AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE ORDINAIRES

		Prix plafonds	Taux de la PS	Prestation de service *
♦ Accueil de loisirs, de jeunes ou de scoutisme	Accueil extrascolaire	2,01 €/h	30%	0,60 €/h
		16,07 €/jour	30%	4,82 €/jour
	Accueil périscolaire	1,91 €/h	30%	0,57 €/h
		15,24 €/jour	30%	4,57 €/jour
	Accueil adolescents	2,98 €/h	30%	0,89 €/h
		23,82 €/jour	30%	7,15 €/jour
♦ Relais petite enfance	Ps Socle	65 147 €/an	43%	28 013,21 €/an
	Bonus missions renforcées	3 123 €/an	100%	3 123,00 €/an
	(si au moins 1 mission est remplie)			
♦ Lieux d'accueil enfants parents		87,53 €/h de fonct.	30%	26,26 €/h de fonct.
♦ Accompagnement à la scolarité	Ps Socle	8 209 €/an	32,5%	2 667,93 €/an
	Bonus "enfants"	318,00 €/an	100%	318,00 €/an
	Bonus "parents"	318,00 €/an	100%	318,00 €/an
♦ Aide et accompagnement à domicile	Fonction 1 (AVS)	45 611 €/an	100%	45 611,00 €/an
	Fonction 2 (TISF)	70 576 €/an	100%	70 576,00 €/an
♦ Centres sociaux :	Animation globale, coordination	184 236 €/an	40%	73 694,40 €/an
	Animation collective famille	41 092 €/an	60%	24 655,20 €/an
♦ Espace de vie sociale	Animation locale	41 092 €/an	60%	24 655,20 €/an
♦ Foyers de jeunes travailleurs	Nouvelle PS	assiette maximum		3 342,00 €/lit/an
		438 211 €/an	30%	131 463,25 €/an
♦ Médiation familiale		95 061 €/an	75%	71 295,75 €/an
♦ PS jeunes		42 903 €/an	50%	21 451,50 €/an
♦ Espaces rencontres		139,61 €/h	60%	83,77 €/h

\* Montant arrondi, pour information. Le calcul du système d'information fait foi.

### Aides aux départs en vacances

♦ PS Vacances	PS socle	Accompagnement familles	150,00 €/famille/semaine
	Besoins spécifiques des familles et animation du séjour sur site	Transport	30,00 €/famille/séjour
		Garde d'enfant	50,00 €/famille/séjour
		Activités	50,00 €/famille/séjour
	Handicap		200,00 €/famille/séjour

### Accueils de loisirs : financements spécifiques

		Barème
♦ Aide spécifique rythmes éducatifs		0,55 €/h
♦ Bonification plan mercredis éducatifs pour les Alsh implantés dans un territoire avec potentiel financier par habitant	>= 900€ et hors Quartier Politique de la ville (QPV)	0,46 €/h
	< 900€ OU les Alsh implantés en QPV	0,95 €/h
		Plafond de dépense
♦ Ingénierie accompagnement plan mercredi	30 000,00 €	Taux de financement 50,00%

### BONUS TERRITOIRE CTG

#### FINANCEMENT FORFAITAIRE DE L'OFFRE NOUVELLE, PAR AN

RPE (en €/ETP)	12 500,00 €/Etp
LAEP (en €/heure de fonctionnement)	20,00 €/h de fonct.
Ludothèque (en €/heure d'ouverture)	10,00 €/h d'ouverture

#### PLAFOND DE FINANCEMENT DE L'OFFRE NOUVELLE

Ctg - Chargé de coopération	financement plafonné à (€/ETP) :	24 000,00 €/Etp
Ingénierie : 50% de co-financement de la dépense	dépense (en €) plafonnée à :	48 000,00 €
Diagnostic initial : 50% de co-financement de la dépense	dépense (en €) plafonnée à :	15 000,00 €

#### PLAFOND DE FINANCEMENT DE L'OFFRE EXISTANTE

Séjours : plafond 1 (en €/jour de séjour)	20,00 €/jour de séjour
Séjours : plafond 2	montant de charge à payer de la dernière année de CEJ
BAFA : plafond 1 (en €/session)	350,00 €/session
BAFA : plafond 2	montant de charge à payer de la dernière année de CEJ

#### PLANCHER DE FINANCEMENT DE L'OFFRE EXISTANTE

	Plancher offre existante
ALSH	0,15 €/h
RPE	1 000,00 €/Etp

#### AIDE FINANCIERE INDIVIDUELLE NATIONALE

	Barème fonds nationaux
BAFA *	200€ / stagiaire

\* plafond 2022 pour les sessions débutées avant le 30/06/2023, plafond 2023 pour les 3<sup>è</sup> sessions débutées à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023